



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 23/07/2024

Echéance le : 31/08/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document 4654951		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5383002	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe		Remise %	Prix unitaire net hors taxe		Montant	
** BL 5383002 DU 23/07/2024 ** CDE YANNICK															
E:ETIQUETTE VIDANGE				1687991180 YOLA04		1,00		4	15,92		40,00	9,55		9,55	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 9,55															
CHER CLIENT															
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															
				Total hors taxe				Montants T.V.A.						Total T.T.C	
				PI : 9,55				(4) 20,000						11,46	
				MO : 0,00		9,55									
				DIV : 0,00				1,91							

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4654951 N° Client 0165285 N° Commande 5383002

Echéance le : 31/08/2024

23/07/2024

11,46



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de la facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.